

## **INTERVENTION EN COLLEGE CDS 1<sup>er</sup> MARS 2016**

En 2016, la seule DGFIP enregistrera encore **2130** suppressions d'emplois pour soit **54 %** des **suppressions d'emplois de l'État** pour seulement **6 % des effectifs** de la fonction publique d'État. **Entre 2002 et 2016**, la DGFIP a perdu **35 000 emplois** soit près d'un agent sur 4 !

Cela dans un contexte de baisse continue des crédits de fonctionnement,

Concernant les cadres A+, 351 suppressions nettes d'emplois «A plus» ont été actées de 2014 à 2016).

Cet **acharnement insensé sur la DGFIP** provoque aujourd'hui des réactions, même chez certains parlementaires qui arguent qu'elle devrait être au contraire renforcée pour retrouver sa place au cœur de l'action publique compte tenu :

- de l'ampleur de la crise économique et sociale
- de développement sans précédent de la fraude fiscale souligné par plusieurs rapports;
- des difficultés toujours plus grandes des services à faire face à de multiples nouvelles tâches dans un contexte législatif toujours plus complexe;

Dans ce contexte de réduction drastique des postes, il est patent que la poursuite mécanique de l'Aménagement des structures du réseau (ASR), dans une absence totale de concertation et d'information, contribue largement au développement **d'un climat d'insécurité permanente et d'incompréhension** à l'égard de choix de fusion ou de fermeture, non seulement pour les agents des services impactés mais aussi, pour les cadres qui les dirigent.

L'UNIP demande clairement **un arrêt de la concentration des postes comptables ou administratifs** qui provoque :

- une **désorganisation des équipes et des compétences**
- **d'énormes difficultés informatiques et de gestion du service public de l'impôt**
- **d'importants problèmes matériels** dans un contexte budgétaire toujours plus contraint.

L'UNIP souligne également que cette politique, au travers de la **concentration des missions sur de postes hors échelle de haut niveau et de moins en moins nombreux**, conduit à priver les cadres A+, et notamment les inspecteurs principaux, de **tout débouché de fin de carrière**, dès lors que leurs quotas d'accès et les critères d'ancienneté, leur sont toujours plus défavorables .

L'UNIP met enfin en garde l'administration sur les **Risques psycho-sociaux** (sur lesquels nous ne pouvons transiger) engendrés vis à vis des cadres du fait de la *violence* sans précédent instaurée par l'ASR. En effet,

- 1) il n'est pas admissible de voir des chefs de services ayant accompli leurs missions avec loyauté et dévouement, privés du jour au lendemain de leur poste, sans même avoir été associés en amont afin de pouvoir à la fois comprendre et s'adapter à des situations en faisant valoir leurs souhaits ;
- 2) il est encore moins admissible de voir, comme cela est le cas dans notre département, des cadres postuler et être affectés (avec parfois des changements importants de résidence) alors même que la suppression du poste qu'ils sollicitent est déjà actée.
- 3) Enfin, il est impensable pour notre association que la solution qui soit prévue par l'Administration soit simplement de *recaser* en Direction tous les cadres supérieurs victimes de la fusion de leurs postes, créant par là même de véritables voies de garages où, au fur et à mesure du développement de l'ASR, un nombre croissant de collègues échouerait pour devenir, comme l'on dit pudiquement, *chargés à des missions*, ce qui revient à ne plus faire aucun cas de leur conscience professionnelle et de leur souhait légitime d'être simplement respectés et reconnus.

Pour toutes ces raisons l'UNIP et les **IP de la DDFIP des AM**, demandent **l'arrêt de ce processus funeste de fusions et de concentration** :

**Il faut d'urgence replacer aujourd'hui l'homme, depuis le simple agent jusqu'au cadre supérieur, au centre de la réorganisation des finances publiques et non, à l'inverse, le rejeter à la périphérie de décisions structurelles purement technocratiques.**